

Communiqué de presse

Morges, le 16 mai 2023

121^e Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

L'Assemblée générale accepte les propositions du Conseil d'administration

La 121^e Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour, à Morges. Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes 2022, ainsi qu'un dividende de CHF 36.- par action. Ils ont également validé la division du titre Romande Energie Holding. Le président du Conseil d'administration et le directeur général sont par ailleurs revenus sur la situation exceptionnelle des marchés de l'énergie ainsi que sur les premiers résultats de la stratégie engagée en 2021.

- 85 actionnaires présents, représentant 86.92% du capital-actions.
- Approbation du rapport de gestion, des comptes 2022, ainsi que des rémunérations.
- Validation d'un dividende ordinaire stable, à CHF 36.-.
- Division du titre nominal de Romande Energie acceptée.
- Modification des statuts entérinée.
- Réélection des membres du Conseil d'administration et de l'organe de révision.

En introduction à la séance, le président du Conseil d'administration, Me Guy Mustaki, et le directeur général, M. Christian Petit, ont présenté le contexte hors du commun qui a rythmé l'année 2022, ainsi que les réponses apportées par Romande Energie.

A l'issue de cette présentation, les 85 actionnaires présents au Théâtre de Beausobre ont formellement approuvé le rapport de gestion 2022, comprenant également un rapport de durabilité aux normes GRI et les comptes annuels et consolidés 2022, le rapport de l'organe de révision. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, avant d'approuver leurs rémunérations.

Dividende stable

Conformément à sa politique des sept dernières années, le Conseil d'administration a proposé un dividende stable de CHF 36.- par action, représentant un montant total de CHF 36.9 millions, compte tenu des actions en circulation. L'Assemblée générale a accepté cette proposition.

Division de l'action nominale de Romande Energie

La proposition de division de l'action Romande Energie Holding a également été validée. La valeur nominale passera ainsi de CHF 25 à 1. En contrepartie, le nombre de titres composant le capital social sera porté de 1 140 000 à 28 500 000. Le premier jour de cotation des nouvelles actions interviendra le 28 juin 2023.

Modification des statuts

Pour faire suite à la révision du droit de la société anonyme et à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du code des obligations au 1^{er} janvier 2023, une mise en conformité des statuts a été acceptée par les actionnaires. Ces modifications intègrent également de nouvelles possibilités en matière de convocation et de tenues des assemblées générales, en permettant l'utilisation de canaux électroniques.

Réélection des organes du Groupe

Enfin, MM. Nicolas Fulpius, Stéphane Gard et Alphonse-Marie Veuthey ont été réélus pour un mandat d'un an en qualité d'administrateur. Il en est de même de Me Mustaki qui en sus a été confirmé en tant que président du Conseil d'administration pour une même durée. Enfin, Ernst & Young poursuivra son mandat en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2023 et Me Gabriel Cottier, notaire à Lausanne, en tant que représentant indépendant pour une durée d'un an.

La prochaine Assemblée générale ordinaire du Groupe se tiendra le mercredi 29 mai 2024.

Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

Contacts

Caroline Monod

Conseillère en communication

+41 (0)21 802 95 78

caroline.monod@romande-energie.ch

René Lauckner

Trésorier

+41 (0)21 802 95 24

rene.lauckner@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de durabilité, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique et la décarbonisation de la Suisse romande.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :

www.romande-energie.ch